Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 24

Artikel: Guérison d'un aveugle-né
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183797

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quatorzième année. N° 24 Samedi 10 Juin 1876.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Guérison d'un aveugle-né.

Beaucoup de gens se figurent qu'un aveugle-né, qui, arrivé à l'âge de 18 ou 20 ans, pourrait tout à coup faire usage de ses yeux, devrait éprouver une impression indescriptible en face des milliers d'objets qui nous entourent. On pense qu'il devrait tomber en extase devant la grandeur et la variété d'un spectacle si nouveau pour lui. C'est une erreur.

Si nous apprécions les formes, les couleurs, les distances, la richesse de la nature et ses harmonies, c'est que nous avons appris graduellement et dès notre plus tendre enfance à voir, à toucher, à comparer les objets extérieurs et de là à les comprendre. Chacun sait, du reste, qu'un petit enfant ne se rend nullement compte de la distance, et que voyant briller au loin un objet qui flatte ses regards, il étend le bras pour le saisir.

Sans cette première expérience, cette étude raisonnée et graduelle, tout ce qui se présente à nos yeux nous apparaîtrait sous une forme vague et confuse, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par les lignes suivantes que nous empruntons à un travail publié par M. le docteur Dufour, au sujet d'une opération qu'il a faite sur un aveugle de naissance, opération fort remarquable et qui a parfaitement réussi.

Nous éliminons de nombreux détails scientifiques, nous bornant à citer les traits les plus frappants et à la portée de chacun :

Noé M., âgé de 20 ans, des Contamines, est né atteint de cataractes congénitales aux deux yeux. Les cataractes forment un écran très blanc, crétacé, fort opaque et ne permettant pas d'autre perception que la différence entre la lumière et l'obscurité. Toutefois, le malade distingue la qualité de la lumière, et lorsqu'une couleur vive est placée près de son œil il a l'impression de couleurs différentes, et a obtenu ainsi l'impression du rouge, du jaune et du bleu ; mais il n'a jamais eu la sensation d'une forme quelconque, d'une ligne, d'un contour.

L'opération de la cataracte est pratiquée à l'œil droit, le 14 juin 1875, et se passe sans la moindre irrégularité fâcheuse.

Le malade est tenu dans une chambre sombre et sous le bandage jusqu'à ce que son œil puisse commencer à subir des expériences. Lorsque l'œil est suffisamment guéri, le bandage est enlevé et le malade amené à la lumière. Il se laisse conduire comme un aveugle et ne parait pas avoir l'attention attirée par les objets à forme précise qui sont devant lui. Il marche, se tourne, s'assied comme un aveugle et me laisse, je l'avoue, l'impression que le traitement a été infructueux.

Noé M. étant assis, le dos tourné à la fenêtre, je lui fais remarquer ma main qui bouge sur mon habit foncé. Voyez-vous quelque chose ? *Oui, je vois quelque chose de clair*. La notion de clair et d'obscur existant en lui avant l'opération, il est naturel que ce soit sa première constatation après. Il répondait exactement aux questions posées relativement au toucher, mais dès qu'on le questionnait sur sa perception oculaire, c'était ordinairement une exclamation sans suite, euh ! euh ! ou *c'est !*

Reprenant l'examen, je préviens le malade que je lui montre ma main ; puis la faisant varier de forme, fermant le poing, étendant un ou plusieurs doigts, je cherche à lui faire désigner ces changements. Le malade est là, regardant en apparence avec soin, mais sans aboutir à une réponse, et sans même pouvoir me dire, s'il voit ou ne voit pas ces changements.

A la vue de ma montre, il reste absolument incapable de dire si elle est ronde ou carrée. Aussitôt qu'il l'a saisie avec la main il dit : « C'est rond, c'est une montre. » Il indique ensuite avec précision la couleur bleue d'une cravate que la garde-malade portait au cou, mais sans s'attacher à autre chose qu'à la couleur, la forme de l'objet lui étant encore inconnue. Il n'eut pas l'air, tout en regardant la cravate bleue, d'avoir l'attention attirée par la personne qui la portait.

Je lui montrai ma chaîne de montre qui pendait à mon gilet. Il dit : « C'est jaune, cela bouge. » C'est la première fois qu'il constatait un mouvement, car le premier jour il n'avait pas su constater que ma main bougeait. Noé M. qui n'avait su jusque là que *sentir* un mouvement venait d'apprendre à *voir* un mouvement.

Noé M. marche les mains en avant et tâtonne en cherchant le loquet de la porte exactement comme s'il n'y voyait pas. Cependant, si on le rend attentif aux renseignements qu'il peut tirer de son œil et qu'on l'empêche, par exemple, de chercher son chemin avec les deux bras étendus en avant, il suit une direction qui est évidemment donnée par le sens visuel.

Conduit deux ou trois fois à la fenêtre, l'opéré s'est toujours comporté comme si on l'avait mis en présence d'un fouillis de couleurs et de formes. Sauf le toit gris-clair de la gare d'Echallens, il ne signalait rien de son propre mouvement. L'espace est pourtant libre devant la maison ; après le jardin, quelques bâtiments, puis un vallon, une colline verte plus loin, enfin le lac bleu et par delà le lac, les montagnes de la Savoie et du Jura. Noé M. ne se rendait compte de rien. Il signala d'abord le vert du premier plan. Plus tard il me dit : « Je vois du bleu ; » en disant cela il regardait au loin le lac. Je lui expliquai que c'était une grande surface d'eau ; il ne comprit absolument pas.

Cette difficulté de se rendre compte des objets éloignés s'explique par le fait que le malade n'avait appris à connaître le monde que par le toucher. Il s'agissait donc de quelque chose d'absolument nouveau pour lui. Le paysage, surtout le paysage éloigné, est donc ce qu'il eut le plus de peine à saisir, et je ne suis pas sûr qu'à son départ de l'hôpital il ait eu une notion exacte des montagnes. Il comprit cependant, d'après ce qu'il avait vu de la fenêtre, qu'en arrivant chez

ut il apprendrait à connaître le mont Blanc, au pied duquel il avait vécu et dont il n'avait jamais pu se faire une représentation quelconque.

L'auberge de village.

Il est quelqu'un qui connaît mieux les gens de son village qu'un pasteur, c'est un curé; il est quelqu'un qui les connaît mieux que le curé, c'est l'aubergiste.

On ne dit au pasteur que ce que l'on veut; le curé n'entend guère que les femmes et les enfants; l'aubergiste voit les hommes plusieurs fois par semaine, souvent plusieurs fois par jour. Il les voit dans la discrétion et la dissimulation, c'est-à-dire de sang-froid et comme ils veulent paraître; il les voit dans le vin, c'est-à-dire dans la vérité, avec leur tempérament vrai et leur caractère. Il assiste à toutes leurs discussions, et connaît leur esprit; il est témoin de leurs marchés — qui reposent toujours au fond d'une bouteille — et voit leur savoir-faire et leur bonne foi; il intervient dans leurs querelles et dans leurs rixes, et sait ne pas confondre l'homme bon et inoffensif avec le pervers et le dangereux. L'aubergiste peut savoir et sait souvent tout cela. Il entend plus de confessions en huit jours que le curé en six mois; il voit la misère et ses causes et ses suites de plus près que le pasteur. L'auberge du village est une ménagerie de ces bêtes féroces qu'on appelle des cancans, et qui font plus de victimes que les tigres du Bengale et les crocodiles du Nil; c'est là qu'ils entrent gros comme des puces, c'est de là qu'ils sortent gros comme des éléphants. Tout y passe, l'ambition du syndic, les idées modernes du régent, la méchanceté des enfants d'aujourd'hui, la vertu des servantes, le procureur et ses exploits, l'huissier et ses saisies, l'avarice des uns, la prodigalité des autres, les bourses garnies et les bourses plates, et la méchanceté de tous.

L'aubergiste de village pourrait être une puissance; mais la nature ne lui a pas tout donné: il n'est surtout pas assez philosophe, et il aime trop le binocle et le piquet.

* * *

Nous nous arrêtons dans une auberge située à l'intersection, à la *croisée* de deux grandes routes. Une enseigne en fer forgé, plantée dans l'angle de la maison, porte les mots: *A la Croix blanche. Bon logis à pied et à cheval.* La croix blanche, c'est la croix de Savoie, dont on a fait une croix suisse en en tronquant les bras, les deux étant d'argent sur champ de gueules.

Ces sortes d'enseignes sont communes chez nous; de fait, rien ne résiste plus aux orages et à la lumière que ces souvenirs de la servitude. Avec la Croix blanche, nous avons l'Aigle, le Grand Aigle d'Autriche, le Faucon, le Lion d'or, la Tour, le Sauvage et la Tête noire, plus anciens, le Cheval blanc, plus religieux, et l'Ours,... l'Ours surtout, car il n'était pas de village un peu important qui n'eût son auberge à l'enseigne de l'Ours de Berne, singulièrement démodé aujourd'hui. C'est ainsi que nous avons la Croix fédérale et l'Ecusson vaudois, depuis 1804; comme dans les villes on a l'hôtel Gibbon, l'hôtel Byron, l'hôtel du Grand-Pont. Toutes ces enseignes sont des dates historiques et sont, en somme, bonnes à conserver. Nous avons déjà, depuis 1874, des *pintes de la Révision*, qui dureront beaucoup moins que les autres; un cafetier a commandé même dernièrement une *pinte de la Réorganisation militaire;* pour peu qu'il ait l'esprit des affaires, ce bon homme s'y prendra à deux fois pour accrocher cette enseigne. J. D.

L'ecllierbotâïe.

Lè z'autro iadzo on crayâi âi sorciers, que frinnâvon à la chetta, à cambelion su on bâton dè remasse; on crayâi assebin âi châota-bouenne, âi revegneints, âi serveints, âi diablio et âi diabliotins que fasont decé, delé, totè soirtés dè metcheints toirs. On crayâi oncora âi z'énemis, âi tsermaléris et âi présadzo dè totè soirtès; lè criâïès dâi z'agassès, lè pliorâïès dâi pû et lè pétâïès dâi chaulès et dâi trabliès épouâirivon. Oreindrâi cein a on pou passâ, mâ tôt parâi ien a qu'on adè lâo z'idées et cein que l'ont dein la boûla, ne l'ont pas autra part. Y'ein a onco que crayon que quand l'est qu'on va à la fâire, se la premîre dzein qu'on reincontrè est 'na fenna, la fâire est manquâïe; et plie la fenna est vîlhe et poueta, plie la fâire va mau.

C'étâi pè on demâ, on biau dzoi dâo mâi dè Mé; lè motsès bordenâvon; lè greliets, ein sublieint, dzelhîvon dein l'herba; lè z'osé tsantâvon et lè pû assebin ein clliouseint lè ge po montrâ que sâvon lâo tsanson per tieu, et que n'ont pas fauta dè guegni dâo papâi barbouillî, coumeint lè bouailans dâi sociétâ dè chant. On hommo, cé dzoi quie, soo sa vatse dè l'étrâblio po la menâ à la fâire dè Lasarraz; l'avâi met on grand tsapé nâi, quasu rodzo, que lâi couvressâi lo cotson; son collet dè tsemise lâi râpâvè lè z'orolhiès et sa potta dè dézo qu'étâi coumeint on revon dè tâtra à la cudra, ravouaclliâvè on bocon et avâi 'na regola que lo fétu dè sa grossa pipa lâi avâi fé. La premire dzein que reincontrà, fe 'na pourra vîlhe fenna qu'allâvè lavâ dâi patins âo borné. A l'avi que l'a ve, stu coo sè fo ein colére coumeint on mâcllio dévant on drapeau rodzo; l'einsurté cllia pourra vîlhe ein lâi deseint: Vîlhe tsaravoûte! ne manquâvè perein què cein, que te tè trovâi quie; t'einlévâi te pî! Ora, vouaiquie ma fâire manquâïe, adieu po veindrè ma vatse! » et tot ein faseint lo detertin, sè revîrè et ramînè sa dzaille à l'étrâblio. Ein passeint découtè lo crâo dè verin, la bête épouâiriâ pè sè djurèmeints et sè bouailâïès, fâ 'na lanchà et lo tsampè dein lo crâo; l'écllierbotâïe que cein fe; épolaillà on fâo dè dzenelhiès qu'étont su lo fémé. L'arâi tot émelluâ quand s'est raveintà dè lé dedein.

Ora, aprés cllia fameusa écllierbotâïe dein lo verin, allâ lâi doutâ sa croyance âi présâdzo et surtot à clliâoque po allâ à la fâire; lâi est plie eintétâ què jamé et totè lè résons dè quoui que sâi, ne servetront à rein.